



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmenter le recrutement des psychologues

Question écrite n° 42451

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation que connaît actuellement la profession de psychologue. En effet, la pandémie a eu des impacts psychologiques très importants sur l'ensemble de la population et a révélé des difficultés psychiques qui étaient sous-jacentes chez de nombreux Français. Ainsi, la santé mentale est devenue un sujet majeur tant pour la population que pour les médias et les politiques. Les psychologues qui ont un haut niveau de qualification universitaire (master 2), qui prennent en charge la souffrance psychique des patients depuis de nombreuses années, sont les plus à même à pouvoir transmettre leur expérience, à évoquer les difficultés des patients et usagers qu'ils rencontrent et de mettre en avant les problématiques particulières de leurs différents champs d'exercices (hôpital, libéral, médico-social) et le Gouvernement reste sourd à leurs inquiétudes. La profession rencontre actuellement de nombreuses difficultés qu'il s'agisse de l'absence de revalorisation salariale des trois fonctions publiques et du médico-social (exclusion des revalorisations du Ségur de la santé) ou des dispositifs de consultation en libéral proposés par le Gouvernement qui ne sont adaptés ni aux besoins des patients, ni aux particularités d'exercice des psychologues. Un renforcement des postes de psychologues dans l'ensemble des fonctions publiques et dans le médico-social additionné à la mise en place de dispositifs adaptés pour la prise en charge des consultations chez les psychologues de ville permettraient à la population un bien meilleur accès aux soins psychiques. Sur le département de La Réunion, les 0 - 19 ans représente 29 % de la population, 30 % des plus de 15 ans n'ont pas de formation à la sortie de l'école (selon le rapport de l'INSEE du 29 septembre 2021), ce qui a pour conséquences certains troubles du comportement nécessitant des prises en charge psychologiques par des équipes spécialisées. Le nombre de psychologue, dans ces structures (EPSM, CSAPA, PJJ, Département) est trop peu important. Il lui demand donc d'augmenter le recrutement des psychologues, dans les services publics et médico sociaux pour soutenir nos jeunes en souffrance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42451

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8067

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)